

Les Échos Lauranais

JANVIER
2018



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Monsieur le Président de Carcassonne Agglo,

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs

Une équipe municipale c'est une grande famille, c'est donc l'un des nôtres que nous pleurons aujourd'hui.

Nous perdons un ami et la commune perd son premier magistrat.

Jean Loubat est né à Laure-Minervois le 26 mai 1946. A chaque départ des jeunes lauranais pour le collège, il se plaisait à signaler qu'il avait fait toute sa scolarité du primaire à Laure, qui plus est, dans la salle du conseil municipal qui faisait alors office de classe. Après des études secondaires à Trèbes et Carcassonne, il s'engage dans l'armée de l'air. Avant ce départ, passionné de foot, il avait déjà défendu avec ardeur les couleurs de la commune au sein de l'Association Sportive Lauranaise.

Après une brillante carrière militaire, il quittait l'armée avec le grade de Major et la médaille militaire.

Il pouvait alors revenir au pays et dans la foulée proposer ses services pour exercer des fonctions municipales. Au cours de ces trois mandats successifs, il a profondément transformé le village.

Tous les bâtiments communaux ont été réhabilités, Mairie, Foyer, Dojo, anciens bains douches, Ecoles, Eglise, la voirie a été améliorée, des parkings créés. La Place du Ravelin, lieu emblématique où les lauranais aiment à se retrouver a été complètement repensée. Les espaces verts ont été transformés, le lac, le stade, le city-stade, le boulodrome, le jardin public. Il a redynamisé l'activité économique avec l'acquisition de la boucherie et l'installation d'une épicerie.

Jean avait encore beaucoup de projets pour son village, notamment une nouvelle caserne de pompiers, un complexe médical, nous nous efforcerons de les réaliser.

Son amour pour la commune était total, il connaissait l'histoire du village dans les moindres détails, les familles n'avaient pas de secret pour lui ; lorsqu'on s'interrogeait sur le lien de parenté d'une personne, on disait en conclusion « on demandera à Jeannot ».

S'il privilégiait sa commune, Jean était très ouvert, ses qualités, disponibilité, fidélité à toute épreuve, il savait en faire bénéficier toutes les collectivités et structures auxquelles il participait, Président du Syndicat Intercommunal de Cylindrage, Président des Balcons de l'Aude puis Vice-Président du SMAC, où il portait le projet du barrage des Arques qui lui tenait à cœur, membre de l'Agglo de Carcassonne, représentant au SDIS et au SMAR.

Jusqu'à ses derniers instants, Jean a mené à bien toutes ses fonctions, à tel point que pour nous, son départ nous laisse tous orphelins.

A son épouse Anne-Marie qui l'a accompagné jusqu'à son dernier souffle, à ses enfants Jérôme et Isabelle, le Conseil Municipal, l'ensemble du Personnel communal, adressons nos très sincères condoléances.

Adieu Jean et Merci

(Hommage du premier adjoint de la commune)



AGENDA

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Suite au décès le 9 décembre 2017 de M Jean Loubat, maire de la commune, et dans l'impossibilité de recourir au suivant de liste, il convient de procéder à des élections municipales partielles intégrales pour compléter le conseil municipal, avant l'élection du maire et des adjoints.

Les électeurs de la commune seront donc invités à se rendre aux urnes le dimanche 28 janvier et éventuellement le 4 février 2018 de 8h à 18h au foyer à l'effet d'élire un nouveau conseil municipal.

La commune ayant plus de 1000h, la procédure du vote doit se faire par liste entière. Vous voterez en même temps pour les conseillers communautaires. Tout panachage, rature, ou rajout entraîne la nullité du bulletin. **De plus, une pièce d'identité est obligatoire.**

DIMANCHE 14 JANVIER

15h

Concert du nouvel an : la Lyre Municipale de Limoux et ses 50 musiciens sous la direction de Guy Robert, vous propose le traditionnel concert du nouvel an au foyer municipal. Entrée 10 €, il est prudent de réserver au 04 68 78 12 19.

VENDREDI 19 JANVIER

14h

Assemblée générale des Aînés Ruraux au foyer.

